

CWS/13/23

Original : anglais

Date : 21 octobre 2025

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Treizième session**

**Genève, 10 – 14 novembre 2025**

Résultats de la première session du Dialogue de haut niveau de l’OMPI sur le numérique (WILD)

*Document établi par le Bureau international*

## Résumé

1. Le présent document a pour objet d’informer le Comité des normes de l’OMPI (CWS) des résultats de la première session du Dialogue de haut niveau de l’OMPI sur le numérique (WILD). La session inaugurale a réuni des dirigeants spécialisés dans les technologies de l’information et de la communication (TIC) et des hauts responsables du monde entier pour examiner le paysage des TIC en constante évolution et son incidence sur les stratégies d’affaires et la fourniture de services en matière de propriété intellectuelle.

## Rappel

1. Le WILD se veut un cadre mondial permettant aux responsables d’office ou d’organisation de propriété intellectuelle d’engager le débat et de nouer des partenariats dans le domaine des TIC dans le cadre des activités et services en matière de propriété intellectuelle, notamment les stratégies et politiques relatives au numérique, les solutions numériques, les données de propriété intellectuelle, l’incidence des technologies émergentes sur l’administration de la propriété intellectuelle et les services connexes.
2. La session inaugurale s’est tenue au siège de l’OMPI du 14 au 16 avril 2025. De hauts responsables dans le domaine des TIC, notamment des directeurs de services informatiques et des directeurs de services techniques, issus de 46 États membres et de cinq organisations intergouvernementales, ont participé à la session inaugurale, représentant un large éventail de pays et régions. La liste des participants est disponible à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86271>.
3. Une enquête menée préalablement à la réunion a permis de recueillir des informations précieuses pour la session. Les réponses de 42 États membres et de trois organisations intergouvernementales ont mis en évidence des priorités communes, notamment la nécessité de renforcer la gouvernance des données, d’investir dans la cybersécurité et d’élaborer des cadres de coopération pour les technologies émergentes. Ces conclusions ont influencé la conception du programme et orienté les débats tout au long des trois jours de la session.

## Résumé des débats

1. Durant cette session inaugurale du WILD, les responsables dans le domaine des TIC ont eu l’occasion d’analyser le paysage des TIC en constante évolution et son incidence sur les stratégies opérationnelles et les services en matière de propriété intellectuelle. Ils ont échangé des points de vue sur la manière dont les TIC transforment les activités relatives à la propriété intellectuelle, y compris les principaux enjeux et les perspectives liés aux technologies émergentes. En outre, ils ont recensé les moyens par lesquels les offices et organisations de propriété intellectuelle renforcent la coopération à l’échelle mondiale grâce à des partenariats multilatéraux dans le domaine des TIC et améliorent l’interopérabilité des systèmes d’information en matière de propriété intellectuelle.
2. Regroupés sous 11 thèmes, 35 exposés ont été présentés. Le programme et le profil des intervenants, ainsi que tous les documents présentés lors de la première session sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86271>.

### Jour 1 : Préparer le terrain pour la transformation numérique

1. Le premier jour, 15 exposés ont été consacrés à l’examen des fondements de la transformation numérique. Les délégués ont discuté des stratégies numériques, des tendances technologiques, de la gouvernance des données et de la cyber‑résilience, soulignant la nécessité d’aligner les initiatives dans le domaine des TIC sur les objectifs institutionnels. Les données d’expérience présentées allaient du déploiement d’outils d’aide à la décision assistés par l’IA avec des cadres de gouvernance responsables à l’adoption de l’informatique en nuage et de la conteneurisation, en tenant compte des préoccupations liées aux coûts et à la sécurité.
2. Les pays en développement ont mis en avant des approches hybrides combinant des solutions prêtes à l’emploi et le développement interne afin d’améliorer l’efficacité malgré des ressources limitées. La cybersécurité a occupé une place importante, l’accent étant mis sur les cadres “zero trust”, les plans d’intervention en cas d’incident et les audits réguliers. Les participants ont souligné que la transformation numérique est un processus continu qui nécessite de la résilience, de la planification et une coopération internationale.

### Jour 2 : Mettre les technologies émergentes au service de la propriété intellectuelle

1. Le deuxième jour, parallèlement à 12 exposés, les participants du WILD ont exploré comment les technologies émergentes telles que l’IA et la chaîne de blocs remodèlent les écosystèmes de propriété intellectuelle. Il a été démontré que l’IA améliorait la classification, la traduction et la recherche. Néanmoins, les participants sont convenus que l’examen quant au fond relève des compétences des experts humains. L’IA a été systématiquement présentée comme un outil d’aide, conçu pour améliorer la qualité et l’efficacité plutôt que pour remplacer les effectifs.
2. La chaîne de blocs a été présentée comme un outil permettant de renforcer la confiance et la transparence dans la gestion des droits. Les participants ont également abordé ouvertement les défis à relever, notamment les coûts élevés, la pénurie de personnel qualifié et les problèmes liés à la gestion du changement. Parmi les stratégies proposées pour y remédier figuraient l’utilisation d’outils en accès libre, la collaboration avec des start‑up et l’obtention de financements publics.
3. Les participants ont souligné l’importance d’une collaboration transversale entre les experts en informatique, les examinateurs et les spécialistes du droit, ainsi que du renforcement continu des compétences. Ils ont également insisté sur la nécessité de mettre en place des garanties éthiques et réglementaires claires afin de maintenir la confiance dans les processus basés sur l’IA.

### Jour 3 : Renforcer la coopération mondiale et l’harmonisation numérique

1. Le dernier jour, les participants ont souligné l’importance de la collaboration mondiale pour faire progresser les systèmes d’information sur la propriété intellectuelle et promouvoir une transformation numérique durable. Les débats ont porté sur l’amélioration de l’interopérabilité grâce à l’application des normes de l’OMPI, la facilitation de l’échange mondial de données et la réduction de la fracture numérique. L’objectif commun était de créer des cadres d’action qui favorisent un développement numérique efficace, cohérent et inclusif dans les offices de propriété intellectuelle du monde entier.
2. Les intervenants ont souligné plusieurs avantages liés à l’interopérabilité et à l’harmonisation des systèmes d’information sur la propriété intellectuelle, notamment l’amélioration de la rentabilité, de l’expérience utilisateur, de la prise de décision et de la productivité. Une infrastructure numérique harmonisée réduit la répétition inutile des efforts de maintenance, renforce la cohésion opérationnelle et permet de prendre des décisions fondées sur des données afin de renforcer la gestion de la propriété intellectuelle. Toutefois, les participants ont également reconnu les défis actuels, notamment les ressources financières et humaines limitées, les systèmes en place obsolètes, les exigences juridiques et de sécurité divergentes et la nécessité d’une gestion efficace du changement pour surmonter la résistance institutionnelle à la transformation.
3. Pour surmonter ces obstacles, les participants ont proposé des politiques améliorées en matière d’échange de données, la mise en place d’une plateforme mondiale d’échange de données et des stratégies ciblées pour le renforcement des capacités. Il s’agit notamment d’investir dans les infrastructures numériques au niveau national, de favoriser la coopération internationale par l’intermédiaire de l’OMPI et des principaux offices de propriété intellectuelle, de développer l’expertise locale et d’adopter des solutions en accès libre pour renforcer la flexibilité et réduire les coûts. La réunion a conclu que les efforts conjoints visant à moderniser et à harmoniser les systèmes de propriété intellectuelle amélioreront l’interopérabilité, la qualité des données et la coopération mondiale, créant ainsi un écosystème de propriété intellectuelle plus efficace et plus intégré.

## Résultats

1. Les participants ont recensé une série de mesures concrètes à prendre, notamment la création d’un réseau de directeurs de services informatiques et de services techniques pour les offices de propriété intellectuelle, le lancement d’un groupe de discussion sur les outils d’IA et l’organisation de projets coopératifs visant à tester les technologies émergentes dans la pratique.
2. Il a été demandé au Bureau international de jouer un rôle central en encourageant et en coordonnant la collaboration numérique afin de réduire la répétition inutile des tâches dans le domaine des TIC, en facilitant la mise en relation entre les offices de propriété intellectuelle en fonction de leur niveau de maturité en matière de TIC, en fournissant des orientations stratégiques sur la transformation numérique et en proposant des formations et des ateliers ciblés.
3. À l’issue de la première session, une enquête a confirmé l’appui massif dont bénéficie la réunion WILD. Compte tenu des réponses à l’enquête, le Bureau international a décidé d’organiser cette réunion chaque année. La deuxième session du WILD est prévue en avril 2026 au siège de l’OMPI.
4. *Le CWS est invité à prendre note des résultats de la première session du WILD.*

[Fin du document]